

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Dispex® CX 4230

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: agent dispersant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact: BASF France SAS 176, rue Montmartre 75002 PARIS FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Sel d'ammoniac de polymères styrène-acrylique modifiés, dans l'eau

Ingrédients soumis à réglementation

propan-2-ol

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Teneur (W/W): >= 1 % - < 5 % Flam. Liq. 2 Numéro CAS: 67-63-0 Eye Dam./Irrit. 2

Numéro-CE: 200-661-7 STOT SE 3 (somnolence et vertige)

Numéro d'enregistrement REACH: H225, H319, H336

01-2119457558-25

Numéro INDEX: 603-117-00-0

acide méthacrylique

Teneur (W/W): >= 0 % - < 0,8 % Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro CAS: 79-41-4 Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard)

Numéro-CE: 201-204-4 Acute Tox. 3 (par voie cutanée)

Numéro d'enregistrement REACH: Skin Corr./Irrit. 1A 01-2119463884-26 Skin Corr./Irrit. 1

Numéro INDEX: 607-088-00-5 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

H311, H335, H314, H302 + H332

<u>Les limites de concentrations spécifiques</u> STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 1

%

ammoniac ...%

Teneur (W/W): >= 0.3 % - < 1 % Skin Corr./Irrit. 1B Numéro CAS: 1336-21-6 Eye Dam./Irrit. 1

Numéro-CE: 215-647-6 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Numéro d'enregistrement REACH: Aquatic Acute 1 01-2119488876-14 Aquatic Chronic

01-2119488876-14 Aquatic Chronic 2 Numéro INDEX: 007-001-01-2 H335, H314, H411, H400

> <u>Les limites de concentrations spécifiques</u> STOT SE 3, irr. pour le syst. respiratoire: >= 5

%

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives

Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

67-63-0: propan-2-ol

VLE (FR) 980 mg/m3; 400 ppm (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Limite donnée à titre indicatif

79-41-4: acide méthacrylique

VME 70 mg/m3; 20 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

1336-21-6: ammoniac ...%

VLE 36 mg/m3; 50 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 14 mg/m3; 20 ppm (OEL (EU))

non contraignant

VME 7 mg/m3; 10 ppm (VLEP-INRS (FR))

Juridiquement contraignant

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

VLE (FR) 14 mg/m3; 20 ppm (VLEP-INRS (FR))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Juridiquement contraignant

Composants avec PNEC

67-63-0: propan-2-ol

eau douce: 140,9 mg/l eau de mer: 140,9 mg/l

libération sporadique: 140,9 mg/l station d'épuration: 2251 mg/l sédiment (eau douce): 552 mg/kg sédiment (eau de mer): 552 mg/kg

sol: 28 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning): 160 mg/kg

79-41-4: acide méthacrylique

station d'épuration: 100 mg/l eau douce: 0,82 mg/l eau de mer: 0,082 mg/l

sédiment (eau douce): 3,09 mg/kg sédiment (eau de mer): 0,309 mg/kg

sol: 0,137 mg/kg

1336-21-6: ammoniac ...%

eau douce: 0,165 mg/l eau de mer: 0,0165 mg/l libération sporadique: 0,28 mg/l station d'épuration: 8,58 mg/l

sédiment (eau douce): 0,0165 mg/kg

sol: 32,3 mg/kg

Composants avec DNEL

67-63-0: propan-2-ol

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 500 mg/m3 travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 888

mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 89

mg/m3

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

319 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 26

mg/kg

79-41-4: acide méthacrylique

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 4,25

ma/ka

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 39,3

mg/m3

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée: 0,38

mg/cm2

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 44 mg/m3 consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

5,35 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 11,7

mg/m3

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale:

5,35 mg/kg

1336-21-6: ammoniac ...%

travailleur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 28 mg/m3 travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 14 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: jaune trouble
Odeur: ammoniacal(e)

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

point de solidification: env. 0 - 5 °C

Données se rapportant au solvant

Point d'ébullition: env. 100 °C

Données se rapportant au solvant

Inflammabilité: non inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: > 93,4 °C (ASTM D93)

Température d'auto-inflammation:

D'après la teneur en eau, le produit

ne s'enflamme pas.

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

dynamique)

Valeur du pH: 7,5 - 8,0

(tel quel)

Viscosité, cinématique: env. 45 - 230 mm2/s (calculé à partir de viscosité

(23 °C)

Viscosité dynamique: 50,00 - 250,00 mPa*s

(23 °C)

Thixotropie: non thixotrope Solubilité dans l'eau: dispersible

(20 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur:

non déterminé 1,0904 - 1,1144

Densité relative: 1,0904 - 1,114

(20 °C)

Densité: 1,0904 - 1,1144 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Propriétés pyrophoriques

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Etude non nécessaire pour

des raisons scientifiques

Autres caractéristiques de sécurité

hygroscopie: non hygroscopique

SAPT-Temperature:

Le produit ne répond pas aux critères des substances polymérisantes

selon les réglementations de transport.

Vitesse d'évaporation:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

CL50 rat (par inhalation): 4 h

non déterminé

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Données expérimentales/calculées:

autre(s) autre(s): non sensibilisant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données disponibles.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

page: 11/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons: CL50 (96 h) > 100 mg/l, Poissons

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Invertébrés aquatiques: CL50 (48 h), daphnies (autre(s)) non déterminé

Plantes aquatique(s): CE50 (72 h), algues (autre(s)) non déterminé

Microorganismes/Effet sur la boue activée: CE50 (0,5 h), bactérie (autre(s)) non déterminé

Effets chroniques sur poissons: Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.: Pas de données disponibles.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

20 - 30 % (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation: Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.8. Indications complémentaires

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

page: 14/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage:

Pas applicable Pas applicable

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime

Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

d'identification:

number:

UN number or ID UN proper shipping Not applicable Not applicable

Nations unies:

Nom d'expédition des Pas applicable

name:

Classe(s) de danger pour

Pas applicable

Transport hazard Not applicable

le transport: Groupe d'emballage:

Pas applicable

class(es): Packing group:

Not applicable

Dangers pour

Pas applicable

Aucun connu

Environmental Not applicable

l'environnement:

hazards:

Précautions particulières à

Special precautions for user

None known

prendre par l'utilisateur

Transport aérien

IATA/ICAO

Air transport

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Not classified as a dangerous good under transport regulations

UN number or ID

Not applicable

number:

UN proper shipping Not applicable

name:

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable

class(es):

le transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur for user

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84

page: 16/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Flam. Liq. Liquides Inflammables

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Aquatic Acute
Aquatic Chronic
Danger pour le milieu aquatique - aigu
Danger pour le milieu aquatique - chronique
Liquide et vapeurs très inflammables.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.
H336
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H311 Toxique par contact cutané. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition.

page: 17/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.05.2023 Version: 4.0
Date de la version précédente: 03.05.2023 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 03.05.2023 Date / Première version: 28.07.2015

Produit: Dispex® CX 4230

(ID Nr. 30535654/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 22.10.2025

Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.